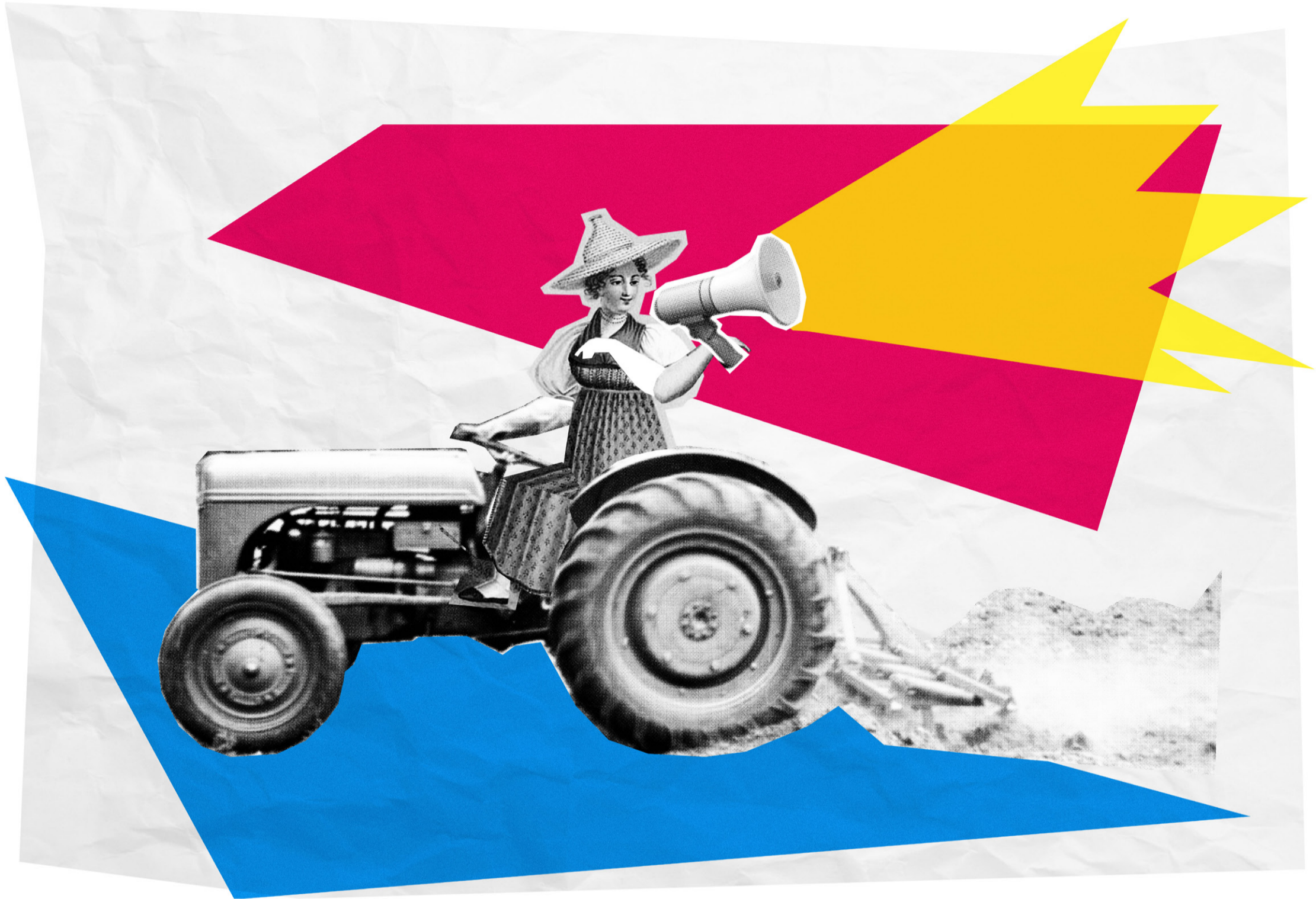


Peu nombreuses et invisibilisées, les agri



AGRICULTURE

Si les épouses d'agriculteurs voient leur statut s'améliorer, les cheffes d'exploitations, rares dans le pays, peinent à faire entendre leurs revendications. À l'occasion de l'année internationale des agricultrices proclamée par l'ONU, plusieurs initiatives sont lancées pour créer un réseau et lutter contre les discriminations.

TEXTE Lila Erard · ILLUSTRATION Marcel G.

Elles s'appellent Barbara, Chantal et Sophie, et sont paysanne, agricultrice ou ingénieure en œnologie. Leurs portraits et témoignages sont visibles dans l'exposition «Les femmes dans l'agriculture: hier - aujourd'hui - demain», qui prend place dès ce jeudi au Musée suisse en plein air de Ballenberg (BE), à l'occasion de l'année internationale des agricultrices proclamée par l'ONU. «Nous voulons profiter de cet événement pour mettre en valeur la diversité de celles qui contribuent à notre système alimentaire, en donnant un aperçu de leur quotidien et de leurs tâches», déclare Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales (USPF), organisation qui collabore au projet tout en menant une campagne sur son site et ses réseaux sociaux.

Pour cause: 2026 est une année charnière dans l'évolution du statut de la gent féminine agricole. Désormais, une couverture d'assurance minimale sera obligatoire pour les personnes mariées ou en partenariat enregistré travaillant au sein de l'exploitation familiale, en vue

d'obtenir l'entier des paiements directs, et ce dès janvier 2027. De nouvelles mesures visent aussi à clarifier le travail en commun à la ferme, afin de limiter les conséquences négatives d'un divorce, notamment en matière de rémunération. «Nous nous battons depuis longtemps pour ces avancées. Ce sont des étapes importantes, quand on sait que les femmes représentent près de 40% des personnes actives dans l'agriculture du pays», souligne la présidente, qui ajoute qu'un peu moins de la moitié d'entre elles ne sont toujours pas rétribuées.

Aucun organisme officiel

Parmi les autres progrès, l'USPF salue la révision en cours de la Loi sur le droit foncier rural (LDFR), qui entend renforcer la position des partenaires de vie dans les conditions de vente des terres agricoles. En plus de nouveaux calculs financiers assurant une meilleure situation en cas de divorce, les conjointes auraient la possibilité d'acquérir le domaine familial à la valeur de rendement juste après leurs enfants et aux mêmes conditions qu'eux,

soit entre deux et sept fois moins cher que la valeur vénale dont doit s'acquitter un repreneur extérieur. «Nos souhaits ont été entendus. Il faut encore attendre l'avis du Parlement, mais c'est en bonne voie», se félicite Anne Challandes.

Si ces mesures sont saluées par la sociologue Sandra Contzen, qui mène depuis plus de vingt ans des recherches sur ce sujet, elle déplore que les cheffes d'exploitations ne soient pas concernées par ces avancées. «En Suisse, il y a une différence notable entre celles qu'on appelle paysannes et les agricultrices. Les premières sont représentées par l'USPF, qui gère le brevet de paysanne, préparant avant tout à la gestion d'un ménage agricole. Il s'agit souvent de femmes d'agriculteur, qui aident à la ferme. Les deuxièmes, qui ont une formation pour diriger à leur nom, ne sont représentées historiquement par aucun organisme officiel. En somme, elles sont invisibilisées, alors que les apprenties agricultrices représentent un

quart des élèves en formation. C'est problématique.»

Un déséquilibre structurel

Ainsi, seuls 7,7% des chefs d'exploitation étaient des femmes dans le pays en 2024, selon l'Office fédéral de la statistique. Ce chiffre figure parmi les plus faibles du continent, la moyenne des autres pays européens se situant à environ 29%. Pour la spécialiste, ce déséquilibre structurel est profondément ancré dans les mentalités suisses. «Quand on parle des femmes dans l'agriculture, la plupart des gens pensent d'abord à des paysannes», constate-t-elle. En outre, d'après un sondage de l'OFAG effectué en 2022, la majorité des femmes actives dans l'agriculture continuent à se voir principalement comme femme au foyer, mère et paysanne. «Elles s'identifient à des tâches dites féminines, comme assister leur mari, faire de la vente directe ou de la transformation de produits, décrit-elle. Quant aux

Appel à témoignages

Vous êtes agricultrice, fille de paysans, ouvrière agricole, bergère, vigneronne, fromagère ou maraîchère, et vous souhaitez partager votre histoire? C'est désormais possible grâce au projet «Polyphonies paysannes», lancé par l'anthropologue et réalisatrice vaudoise Ariane Mérillat. Son but: comprendre la réalité du travail agricole féminin et répertorier des témoignages à travers différents moyens de communication (podcasts, vidéos, photographies, portraits, récits courts et ambiances sonores). Une partie est déjà disponible sur polyphoniespaysannes.ch, et donnera lieu à une exposition immersive dès le 1^{er} novembre, au Musée Eugène-Burnand, à Moudon (VD).

+D'INFOS Par mail à contact@polyphoniespaysannes.ch ou par message vocal WhatsApp ou Telegram au 077 447 53 83. Anonymat possible.

cultrices suisses se mobilisent

En France, le compte Instagram #metooagricole publie des témoignages de victimes du sexisme dans cette branche et fait parler de lui dans les médias. Interview de sa créatrice.



LAURA CHALENDAR
Éleveuse de brebis et de poules pondeuses à la ferme de La Micale, dans la Loire (F), fondatrice du compte Instagram #metooagricole.

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer cette page en avril 2023?

Un mois avant, lors d'une soirée, j'avais été agressée sexuellement par un salarié agricole qui travaillait dans la région. Choquée, j'en avais parlé sur le compte Instagram de la ferme et j'avais reçu une grande vague de soutien. Cela m'avait fait du bien. J'ai ensuite décidé de créer une page consacrée aux violences sexistes et sexuelles dans le milieu agricole, car cela n'existait pas encore. L'idée était de visibiliser ce phénomène et d'apporter du soutien à celles qui avaient vécu ça, pour qu'elles se sentent moins seules. Mais aussi à moi-même, pour ne pas m'effondrer.

Avez-vous tout de suite reçu beaucoup de témoignages?

Oui. Ils concernaient autant des réflexions misogynes au quotidien, de la part de collègues ou de vétérinaires par exemple, que des agressions sexuelles, notamment sur des lieux de stage. Ce qui m'a le plus marquée, ce sont ces jeunes femmes en lycée agricole qui ont choisi de quitter la profession à la suite de ça, sans avoir eu le temps d'exercer le métier. Depuis peu, je repartage aussi des articles de presse sur des faits similaires traités dans les

médias. Le nombre d'abonnés augmente constamment, pour atteindre plus de 1400 aujourd'hui.

Le mouvement #MeToo a été lancé dans le cinéma en 2017, avant de s'étendre à la politique, aux médias ou encore au domaine de la santé. Qu'y a-t-il de particulier dans l'agriculture?

Le patriarcat est présent dans tous les secteurs de notre société, mais le tabou autour des violences qu'il génère est très ancré dans le monde paysan. Cela est notamment dû au

fait qu'il y a une grande solidarité entre les agriculteurs, hommes et femmes confondus. Nous faisons un métier difficile, de plus en plus rare, qui fonctionne en réseau, que ce soit pour la distribution ou dans les syndicats. En résumé, on a besoin de nos voisins. Cette complicité vaut pour le meilleur comme pour le pire. Il y a une grande omerta. D'ailleurs, j'ai porté plainte après mon agression, cependant elle a été classée sans suite, malgré les témoins présents. J'étais déçue, mais pas surprise.

Votre engagement a-t-il changé vos relations professionnelles?

J'ai été isolée des réseaux, comme c'est souvent le cas pour celles qui dénoncent. Après avoir pris la parole au sein de mon syndicat pour dénoncer ces violences, ça a jeté un froid, même si ce n'est rien de frontal. On me dit que je fais du tort au monde agricole, mais je pense que c'est l'inverse. C'est une grande perte pour l'agriculture de ne pas accueillir les jeunes femmes, qui font partie des forces de travail de demain.

En février dernier, un plan d'action favorisant la place des femmes dans l'agriculture a été présenté par les autorités françaises. Est-ce positif?

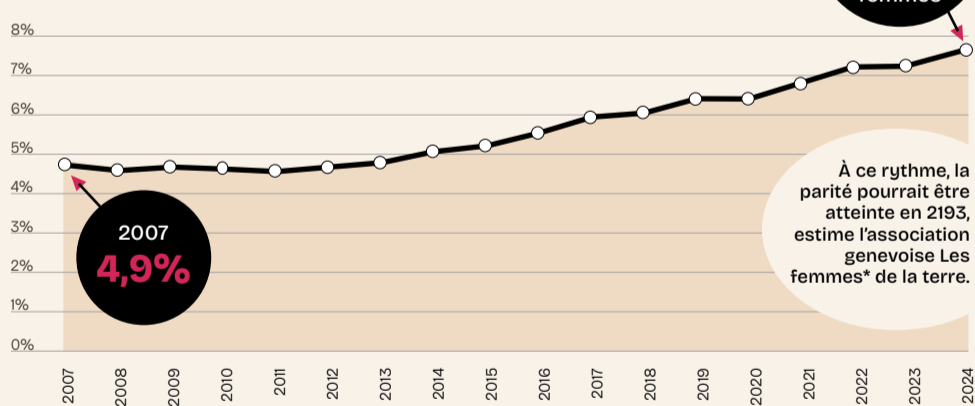
Les axes sont bons, comme l'aide à l'installation, la communication dans les écoles ou l'amélioration des droits liés à la maternité. Mais le problème structurel reste invisibilisé, puisqu'on ne mentionne jamais le terme de sexisme à proprement parler. Il y a encore beaucoup de chemin à faire. L'engouement médiatique est un bon début, notamment de la part de la presse agricole.

Et en Suisse?

L'association genevoise Les femmes* de la terre reçoit de nombreux témoignages similaires, que ce soit de harcèlement moral ou de violences verbales et physiques. «Cela arrive au sein des familles, notamment envers les filles d'agriculteurs, mais aussi aux néopaysannes qui débarquent dans ce milieu, décrypte la présidente Aline Chollet. Il existe aussi un certain déni. Beaucoup de femmes ne se rendent pas compte de ce qu'elles subissent. La mécanique est banalisée, parfois intégrée dès le plus jeune âge. Par ailleurs, celles qui cherchent de l'aide ne la trouvent pas forcément.» Pour y remédier, l'association envisage de développer une plateforme de recensement, ainsi qu'apporter une aide juridique et psychologique en cas de besoin. De son côté, l'Union suisse des paysannes et femmes rurales relaie les numéros d'urgence sur son site, ainsi que la campagne de prévention contre la violence domestique, sexuelle et de genre, lancée l'an dernier par la Confédération.

Une lente évolution

Proportion de femmes cheffes d'exploitation entre 2007 et 2024.



agricultrices, leurs revendications peinent à être prises en compte en raison de leur faible nombre et de leur manque de représentativité. À l'occasion de cette année qui leur est dédiée, elles souhaitent être vues et entendues. Certaines sont fâchées que les paysannes soient de nouveau mises en avant.»

Sexisme ordinaire

Pour pallier cette lacune, Sandra Contzen codirige le projet «Les femmes dans l'agriculture», mené par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, à Zollikofen (BE), et l'association alémanique Vision Landwirtschaft. Le but: les autonomiser, les mettre en réseau et accroître leur visibilité. Aussi cinq rencontres entre des cheffes et cochefes d'exploitations ont eu lieu pendant un an, des deux côtés de la Sarine, pour identifier leurs besoins, ainsi qu'élaborer des pistes d'action.

Parmi leurs principales problématiques, on peut citer le sexisme ordinaire et le matériel non adapté au physique féminin, comme les vêtements de travail ou certaines machines. «Plus largement, il y a un grand déficit d'information et d'expérience, par exemple sur la question de la grossesse ou de la maternité, ou sur les formes juridiques adaptées pour gérer une exploitation de manière paritaire», liste la chercheuse. Depuis, des fiches techniques ont notamment été élaborées et des projets de loi pourraient être proposés.

La lutte s'organise

Du côté de l'USPF, Anne Challandes assure que son organisation souhaite leur faciliter l'accès à la terre, notamment en optimisant l'octroi de l'aide à l'installation et en mettant en place un programme d'encouragement, dans le cadre de la Politique agricole 2030+.

En attendant, des voix s'élèvent pour accélérer le changement. À Genève, l'association Les femmes* de la terre, créée en 2023, s'engage pour défendre les intérêts des femmes et personnes non binaires, qu'elles soient de famille agricole ou non, tout en luttant contre la discrimination systémique à l'encontre des filles d'agriculteurs, souvent évincées lors des remises de ferme. À ce propos, sa présidente Aline Chollet a proposé plusieurs modifications de la LDFR, dont le droit des descendants non-repreneurs à demander le partage matériel d'un domaine ou une compensation financière, lorsqu'ils sont aussi capables d'exploiter la ferme, ainsi que l'estimation de la valeur de rendement lors d'une transmission intrafamiliale.

«Nous avons présenté ces mesures à l'USFP, mais aucune n'a malheureusement été retenue. Aujourd'hui, le droit foncier rural péjore grandement les femmes, en privilégiant la reprise d'un domaine par un seul membre de la famille, presque toujours de sexe masculin. Ainsi, la tendance est à l'agrandissement des fermes et à la concentration du patrimoine aux mains des hommes, qui exploitent plus de 95% des terres agricoles du pays. En Suisse, les forces politiques majeures sont extrêmement conservatrices», s'indigne celle qui a elle-même été contrainte de laisser le domaine familial à son frère. «Aujourd'hui, les agricultrices sont en colère et veulent que la situation bouge. Un mouvement est en train de se créer.»

À l'échelle nationale, une structure dédiée est même envisagée au sein de l'Union suisse des paysans, organisation faitière de l'agriculture, et pourrait voir le jour cette fin d'année.

Pour approfondir la thématique

DÈS LE 9 AVRIL

Exposition «Les femmes dans l'agriculture: hier – aujourd'hui – demain», Musée en plein air de Ballenberg, à Hofstetten bei Brienz (BE)

17 AVRIL

Table ronde sur la dynamique de genre dans l'agriculture, lors de la première édition du Festival paysan à la Ferme de Bassenges, à Écublens (VD)

9 MAI

Table ronde sur les besoins des agricultrices en Suisse, à la foire BioAgri, à Moudon (VD), suivie d'une chantée paysanne

13 JUIN

Conférence internationale «Femmes et autonomisation en zone rurale: défis et enjeux», au Casino de Montbenon, à Lausanne

DÈS LE 1^{ER} NOVEMBRE

Exposition «Polyphonies paysannes», au Musée Eugène-Burnand, à Moudon (VD)

13 NOVEMBRE

Événement de réseautage pour les professionnelles de l'agriculture, à Yverdon-les-Bains (VD)

4 DÉCEMBRE

Première Journée des femmes rurales en Suisse romande, au Salon suisse des goûts et terroirs, à Bulle (FR)